

## **APPLICATIONS LOUEES EN LIGNE : UN MODELE QUI MONTE**

**Le marché français de la location d'applications en ligne, en forte progression, ne devrait pas s'essouffler dans les années à venir.**

Goûter à la location d'applications en ligne, c'est l'adopter ! Markess International, auteur d'une récente étude sur le sujet, en est en tout cas convaincu. Or, comme de plus en plus d'entreprises franchissent le pas, le risque est faible de voir le modèle s'effondrer, ou même s'essouffler. Le cabinet prévoit, d'ailleurs, une croissance dynamique et régulière du marché français, de l'ordre de 25% par an jusqu'en 2008 (voir graphiques). A tel point que les applications en ligne à la demande pourraient alors représenter de 12 à 14% du marché des logiciels et progiciels, contre 7% actuellement. « *Et ce, malgré la multiplicité des terminologies (ASP, on demand, FAH, applications en ligne, FSALL...) qui crée une certaine confusion* », précise Sylvie Chauvin, présidente de Markess.

En matière de fonctionnalités, la gestion des ressources humaines arrive en tête, juste devant la gestion de la relation client, la vente et le marketing (voir graphiques). Les achats, précurseurs sur le marché, selon Markess, sont désormais quatrièmes. « *Mais on observe de fortes disparités en fonction de la taille des entreprises* », complète Emmanuelle Olivié-Paul directrice associée de Markess.

En optant pour le modèle les entreprises cherchent d'abord à optimiser leur système d'information, à faire des économies, à gagner en flexibilité et à résoudre le problème de la dispersion géographiques de leurs sites. Du côté des freins, sont surtout cités les problèmes d'intégration à l'existant et les faiblesses sécuritaires (protection des données, confidentialité des échanges...). Les entreprises évoquent aussi des tarifications inadaptées ou trop élevées et des modalités contractuelles insatisfaisantes. « *Ce qui prouve bien que le marché est encore en train de se structurer* », note Emmanuelle Olivié-Paul. Autre évolution constatée : les DSI prennent du poids dans le processus décisionnel. Ils sont impliqués dans 36% des projets, seuls (17% des cas) ou comme soutiens techniques au côté des directions fonctionnelles et générales. Enfin, parmi les catégories de prestataires le plus souvent sollicitées, les éditeurs et les « pure-players » devancent (avec 43% et 42% de citations) les SSII/intégrateurs (25%) et les hébergeurs (18%).